



PRÉFET DU TARN

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

Albi, le 08/09/2017

Service économie agricole et forestière

Pôle des exploitations agricoles, du foncier, de  
la forêt et de la chasse

**SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE  
EFFECTUÉE DU 18/07 AU 07/08/ 2017**

Conformément à la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la charte de l'environnement, la consultation relative au projet d'arrêté portant approbation du plan départemental de protection des forêts contre l'incendie pour la période 2017-2026 pour le département du Tarn s'est déroulée comme suit :

➤ par voie électronique sur le site internet des services de l'État du Tarn **pendant 21 jours, soit du 18/07 au 07/08/2017 inclus.**

À l'issue de cette phase de consultation, **aucune observation n'a été formulée** sur le projet d'arrêté.